

# DELIBERATIONS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D250

Séance du 24 mars 2011 - Convocation du 17 mars 2011

Compte rendu affiché le 1<sup>er</sup> avril 2011

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, Mme GOYON, M. VALETTE, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, M. FODDIS, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme GLATARD par Jean-Claude OLLIVIER, Mme LEBAHAR par Youcef BOUREZG, Mme SORREL-DUNAND par M. BUFFARD, M. AUROY par Marc RODRIGUEZ, Mme CORSET par Mme ORIOL.

Absent excusé

M. MACHURAT.

| Nombre de conseillers |    |
|-----------------------|----|
| En exercice           | 29 |
| Présents              | 21 |
| Votants               | 26 |
| Exprimés              | 26 |

### Objet : Subvention au CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale, établissement public communal, perçoit chaque année une subvention de fonctionnement de la commune.

Elle contribue à l'équilibre du budget de cet organisme et peut varier selon les circonstances.

Après concertation avec le C.C.A.S. sur son activité prévisionnelle 2011, il est proposé d'allouer une subvention de **185 000 euros**. La subvention tient compte du fonctionnement de l'établissement et des projets qui se mettent en place dans ses domaines de compétence.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Oui l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Budget Primitif 2011,
- **DECIDE d'attribuer une subvention de 185 000 € au Centre Communal d'Action Sociale de la commune,**
- **PRECISE que cette dépense est prévue au budget primitif (article 657362),**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

**Pour extrait conforme,  
Neuville, le 24 mars 2011  
Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.**

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 28/03/2011
- Publication ou affichage le 28/03/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 28 mars 2011

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.